CC du Massif du Sancy : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 9 789 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC du Massif du Sancy affichait un encours de dette de 9,2 M€, soit 938 € par habitant, une épargne brute égale à 29 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 6,3 ans.

Dette par habitant
938 €
9,2 M€ au total

Capacité de désendettement
6,3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
29 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
366 € / hab.
3,6 M€ au total

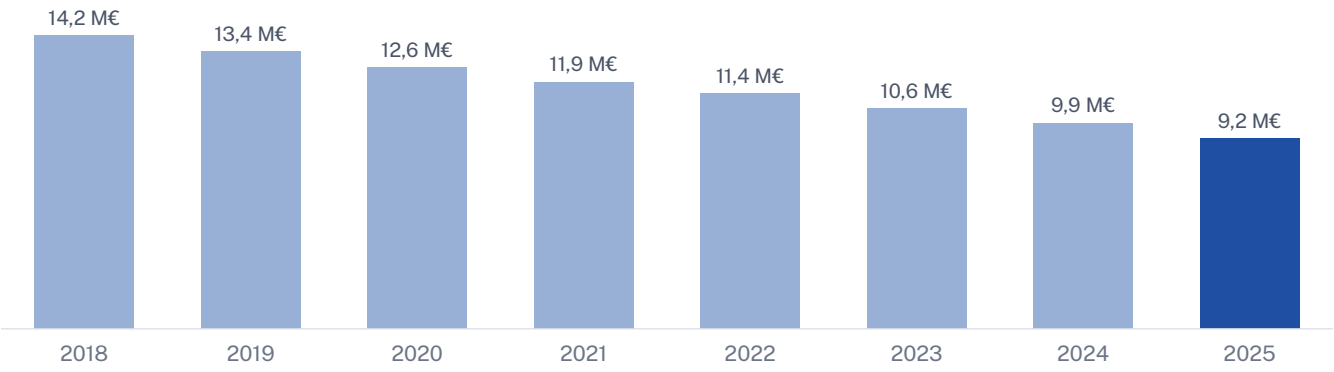
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	366 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	41 %	150 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	29 %	150 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	938 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	349 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	57 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 14,2 M€ en 2018 à 9,2 M€ en 2025 (-35,2 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	14,2 M€	29,8 %	9,1 ans	2,7 M€
2019	13,4 M€	35,1 %	6,7 ans	4,6 M€
2020	12,6 M€	40,7 %	5,6 ans	1,3 M€
2021	11,9 M€	48,3 %	4,5 ans	642 k€
2022	11,4 M€	49,5 %	4,7 ans	821 k€
2023	10,6 M€	43,1 %	4,8 ans	2,4 M€
2024	9,9 M€	46,8 %	3,7 ans	3,5 M€
2025	9,2 M€	29 %	6,3 ans	3,4 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Massif du Sancy
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,6 M€ pour 9 projets
Part du coût des projets payée par l'État	18,7 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	350 k€ pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Creation de logements a loyers moderes	200 000 €
2023	DETR	PAT – Réhabilitation de l'ancien garage du cheix pour la création d'une ferme maraîchère	152 268 €
2025	DETR	Rehabilitation d'un batiment communautaire en logements a loyers moderes	100 000 €
2025	DSIL	Rehabilitation d'un batiment communautaire en logements a loyers moderes	71 694 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.